

MAIRIE DES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°37/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Messieurs BUCHER Lionel et DE BRUYNE Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 20/09/2024

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 7

Objet : DELIBERATION CANDIDATURE POSTE SOURCE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un poste source sur le plateau d'Albion, décidé par le préfet de région.

Il permettrait de raccorder les futurs projets d'énergies renouvelables, les postes actuels étant saturés.

La commune se porte candidate à la création de ce poste source sur une parcelle communale cadastrée WR 10, lieu-dit « Le Defends du Bon Peou » d'une superficie de 12 ha 75 a 00ca.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve la proposition de candidature de la commune de Les Omergues pour l'installation d'un poste source sur la parcelle WR 10,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 27 septembre 2024,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

